

PROFIL ET RÔLE DE LA TIERCE PARTIE

Note importante : Ce document a été préparé par le Centre de règlement des différends sportifs du Canada à la demande de plusieurs organismes de sport financés par le gouvernement fédéral. Son contenu n'est pas contraignant et ne constitue pas un avis juridique.

Le genre masculin y est utilisé uniquement pour simplifier le texte et comprend tous les genres.

Profil général

- ❖ Qualifié pour analyser les plaintes et déterminer si elles sont admissibles, comme par exemple, mais sans s'y limiter, des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) et des avocats en exercice.
- ❖ Bien au fait de toutes les politiques applicables à votre organisme (code de conduite, plaintes, anti-harcèlement, sport sécuritaire, discipline, etc.)
- ❖ Indépendant(e) de votre organisme (*de manière à pouvoir signer la déclaration en annexe*) :
 - **Professionnellement** : n'est pas un ancien ou actuel employé, membre du conseil d'administration, bénévole ou membre; ne travaille pas aux bureaux/installations de l'organisme; possède un numéro de téléphone qui n'est pas une extension du système téléphonique principal de l'organisme; possède une adresse courriel avec un nom de domaine différent de celui d'autres adresses courriel de l'organisme; si un avocat, n'est pas l'avocat qui représente les intérêts de l'organisme dans d'autres circonstances;
 - **Personnellement** : n'est pas un membre de la famille, un partenaire/associé d'affaires, un conjoint ou un ami d'un individu assujéti aux politiques applicables; n'a aucun intérêt direct à protéger l'organisme et sa réputation.
- ❖ Capable de traiter les plaintes avec professionnalisme dans les deux langues officielles.
- ❖ N'a pas besoin d'être embauché à temps plein, peut être retenu pour être « sur appel » seulement lorsqu'une plainte est déposée.
- ❖ **Fortement recommandé** : travaille physiquement au Canada, pour protéger les informations personnelles relatives aux plaintes, enquêtes et procédures disciplinaires (note : les règles aux États-Unis sont beaucoup moins strictes que les lois canadiennes en matière de respect de la vie privée).

Aperçu du rôle

- ❖ Reçoit les plaintes, allégations et préoccupations concernant des possibles manquements aux politiques de l'organisme régissant le comportement.
- ❖ Détermine si la plainte est admissible, p. ex. : Est-ce que le plaignant est « protégé » par la politique en question? Est-ce que l'individu soupçonné d'une violation est « assujéti » à la politique en question? Est-ce que le comportement allégué est survenu dans un contexte qui est couvert par la politique en question? Est-ce que le comportement allégué pourrait exposer à des risques d'autre(s) membre(s) « protégé(s) » par la politique en question? etc.
- ❖ Préserve la confidentialité des plaintes, allégations ou préoccupations afin que personne potentiellement en conflit d'intérêts au sein de l'organisme ne découvre qui est le plaignant, qui est l'individu soupçonné d'avoir enfreint les règles et quelles sont les allégations.
- ❖ Peut faire rapport à un individu désigné de l'organisme (chef de direction ou membre du conseil) qu'une plainte a été reçue ou qu'une enquête doit être ouverte, mais de manière totalement anonyme et à condition que cet individu ne soit pas impliqué ou en conflit dans l'affaire en question.
- ❖ Reçoit des directives claires concernant les limites de son autorité quand une enquête est justifiée, par exemple :
 - pour obtenir une évaluation préliminaire de la part d'un ou plusieurs enquêteurs avant de recommander une enquête approfondie;
 - pour désigner qui sera l'enquêteur (sinon l'organisme présélectionne des enquêteurs que la tierce partie est autorisée à désigner - p. ex. : membres de l'Unité d'enquêtes);
 - pour embaucher un enquêteur ou une équipe d'enquêteurs (sinon l'organisme a un plan pour que la tierce partie ait accès à un signataire autorisé pour signer la convention du mandat d'enquête);
 - pour recevoir une copie du rapport d'enquête complet, s'assurer de la conformité avec les recommandations contenues dans le rapport et superviser les prochaines étapes requises par les politiques applicables;
 - être chargé de faire rapport de l'existence et de la conclusion des plaintes, au besoin.
- ❖ Respecte les standards les plus élevés afin de préserver la confidentialité des plaintes, des documents connexes et des informations personnelles, dans la mesure requise par la loi et par les politiques applicables.

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE

pour fournisseur de services de tierce partie contre le harcèlement, les abus et la discrimination dans les organismes de sport

Je, soussigné(e), déclare solennellement que, ayant été retenu(e) pour recevoir et traiter les plaintes de harcèlement, abus ou discrimination au nom de [insérer le nom de l'organisme]:

_____ ,
ci-après nommé "l'Organisme".

JE NE SUIS PAS :

- ✓ un(e) employé(e) actuel(le) ou récent(e) de l'Organisme;
- ✓ un(e) membre actuel(le) ou récent(e) du conseil d'administration de l'Organisme;
- ✓ un(e) bénévole actuel(le) ou récent(e) de l'Organisme;
- ✓ un(e) membre actuel(le) ou récent(e) de l'Organisme;
- ✓ sous contrat avec l'Organisme pour tout autre service que celui de tierce partie;
- ✓ un(e) membre de la famille de tout individu sujet aux politiques applicables de l'Organisme;
- ✓ un(e) associé(e)/partenaire/collègue d'affaires de tout individu sujet aux politiques applicables de l'Organisme;
- ✓ l'époux(se) ou le(la) conjoint(e) de tout individu sujet aux politiques applicables de l'Organisme;
- ✓ un(e) ami(e) proche de tout individu sujet aux politiques applicables de l'Organisme.

JE NE :

- ✓ travaille **pas** dans les bureaux/installations de l'Organisme;
- ✓ n'utilise **pas** un numéro de téléphone qui est une extension du système téléphonique principal de l'Organisme;
- ✓ n'utilise **pas** une adresse courriel ayant le même nom de domaine que les autres dans l'Organisme;
- ✓ ai **pas** d'intérêt direct à protéger l'Organisme et sa réputation.

Si je suis avocat, JE NE :

- ✓ suis **pas** l'avocat représentant les intérêts ou ayant récemment représenté les intérêts de l'Organisme dans d'autres circonstances;
- ✓ travaille **pas** dans la même firme d'avocats qu'un avocat représentant les intérêts ou ayant récemment représenté les intérêts de l'Organisme dans d'autres circonstances.

Signé à [ville, province] : _____

le [date] ____/____/____ par :
AAAA MM JJ

Nom complet : _____

Signature : _____

Déclaration et signature certifiées par :

Nom complet du témoin : _____

Signature du témoin : _____

Numéro de téléphone du témoin [pour validation]: _____